Vos questions / nos réponses

Dépistage

Par Profil supprimé Postée le 01/04/2011 12:24

> bonjour, je vous écrit aujourd'hui car je nes pas vraiment de réponse a ma question et en espérant avoir une réponse de votre part. voila j'ai arrété de fumer du cannabis sa fesait 37jours j'était un bon fumeur au moin 7/8 par jour et apres ces 37jours d'arret total j'ai fumer un petard hier soir, mais le souci ces que j'ai un analyse d'urine, a l'entré de mon régiment vers le 30avril. je boi bcp d'eau et cours presque tout les 2jours,a votre avis restera t-il des trace? merci de votre réponse.

Mise en ligne le 04/04/2011

Bonjour,

Pour un consommateur régulier de cannabis, le THC (Delta-9-Tétrahydrocannabinol, principe actif du cannabis) reste détectable dans les urines entre 30 et 70 jours en moyenne (ces délais peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs tels que la concentration du produit et votre physiologie).

Etant donné la variabilité des délais, nous ne pouvons vous garantir le résultat de votre dépistage urinaire fin avril.

Il n’existe pas de moyen efficace pour évacuer plus rapidement les traces de THC de votre organisme, ni le fait de boire beaucoup d’eau, ni une pratique sportive intensive.

Nous ne pouvons que vous encourager à être patient et abstinent jusqu’à votre dépistage.

Sachez que si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de parler de votre consommation, en appelant nos écoutants disponibles de 08h à 02h au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.
